

REGION : CENTRE PROVINCE : KADIOGO LOCALITE :

MUTUELLE DE LA POLICE (MU-POL)

Ouagadougou, secteur n°6 Avenue Kadiogo, 01 BP 4546 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel: +226 06 88 17 74 / 51 03 87 35

<u>CESSION VOLONTAIRE DE SALAIRE</u> (Article 205 et suivants de l'AUPSRVE)

CEDANT: Sunt numquam excepte Dolore illo

consequa

BENEFICIAIRE: MU-POL: IB BANK-BURKINA FASO

CODE BANQUE: BF 139 CODE GUICHET: 01002

NUMERO COMPTE: 004631300395

CLE RIB: 74

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit février,

Devant nous,	, Président(e) du Tribunal de Grande Instance
Assisté de	., Greffier audit Tribunal
A comparu Mr/Mme Sunt numquam except	e Dolore illo consequa, Grade : Capitaine de Police
Matricule 7777744 en service à Dicta provid	ent rer.

Qui déclare qu'il/elle est employé(e) par le MATDS

Qu'il/elle désire céder librement et de manière permanente ou non permanente par les présentes à la MU-POL les sommes indiquées dans le tableau ci-dessous :

CATEGORIE 2 (1 ayant droit)	A prélever une seule fois le premier mois	A prélever mensuellement pour compter du 2ème mois		Compte à créditer
	Frais d'adhésion	Cotisation mensuelle adhérent	Cotisation mensuelle des ayants droits	MU-POL : IB BANK- BURKINA FASO CODE BANQUE : BF 139 CODE GUICHET : 01002
	10 000 FCFA	5 000 FCFA	2 000 FCFA	
SOUS TOTAUX	10 000 FCFA	7 000 FCFA		NUMERO COMPTE : 004631300395 CLE RIB : 74





Qu'en conséquence, il/elle déclare autoriser dès à présent au payeur général du trésor à lui retenir le montant de la mensualité mentionnée dans le tableau sur son salaire ou revenu,

Nous avons donné acte à Mr/Mme Sunt numquam excepte Dolore illo consequa De ses déclarations, lesquelles seront notifiées à son employeur.

Le cédant déclare décharger de toutes responsabilités quant aux paiements effectués dans ses conditions le payeur général du trésor. Cet engagement pourrait être révoqué par une demande écrite de sa part.

De ce qui dessus, nous avons, les jours, mois susdit, dressé le présent procès-verbal que le/la comparant(e) a signé avec nous après lecture.

Le cédant Le Président du tribunal

Le Greffier

Et nous MU-POL Ouagadougou, secteur n°6 Avenue Kadiogo, 01 BP 4546 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tel: +226 06 88 17 74 / 51 03 87 35

Déclarons accepter la cession consentie par Mr/Mme Sunt numquam excepte Dolore illo consequa.

Signature MU-POL